

VERS DES FERMES PISCICOLES INTENSIVES DE PLUS EN PLUS GRANDES

CONCLUSION

par **Claude ALLO**

Cette séance s'inscrit dans les réflexions de la section Élevage de l'Académie d'agriculture sur la problématique des grandes fermes d'élevage.

Partout dans le monde, on assiste à l'agrandissement de la taille des élevages et à la création, surtout hors Europe, de sites de production de très grande dimension. En France, la taille des élevages est objet de controverse. La ferme des « 1 000 vaches » à longtemp défrayé la chronique. Elle a dû fermer ses portes fin 2020 sous la pression sociétale, après avoir attendu en vain pendant 5 ans l'autorisation d'exploiter demandée. En début de semaine une ONG manifestait pour demander un moratoire sur la construction de « fermes usines » en France, alors que nous avons les tailles moyennes d'élevage les plus faibles d'Europe.

La contestation de la création d'un grand élevage de saumon en Bretagne a donné à Gérard MAISSE la bonne idée de nous proposer cette séance. Un grand merci à tous les intervenants qui nous ont permis d'éclairer le sujet dans une séance passionnante. Beaucoup d'analogie existe avec les animaux terrestres, et je concluais en mettant l'accent sur 5 points.

1- Le décrochage de la pisciculture française

Sachi **Kaushik** en a donné toute la mesure dans son introduction. A l'échelle mondiale nous assistons au développement continu et important de la pisciculture. Il y a tout lieu de penser qu'elle se poursuivra pour répondre à la demande croissante tout en apportant une solution à la surpêche. En France, le développement s'est arrêté au tournant des années 2000, à l'instar de ce que nous connaissons sur les filières des animaux terrestres. Depuis, nous sommes confrontés à une stagnation voire une régression de la production avec un très faible taux de couverture de notre consommation.

Toutes formes confondues, la pisciculture française produit 45 000 t...soit l'équivalent de la production d'une grande ferme mondiale. Or, nous importons environ 200 000 t. de saumon et 30 000 t. de poissons d'espèces autres, entraînant un déficit de l'ordre de 4 milliards d'euros.

Un constat s'impose : nos entreprises de petite dimension sont dans l'incapacité de répondre à la demande.

2- Dans le monde, on assiste à une accélération de la création de grandes fermes piscicoles, permises par les avancées technologiques.

Pierrick **Haffray** a dressé un tableau impressionnant des projets récemment développés dans le monde ou en cours de déploiement, autour de 3 grands types de systèmes :

- Elevages en pleine mer off-shore, entièrement automatisés, utilisant les technologies des plates formes pétrolières ou de l'industrie navale, ou bien encore en systèmes flottants semi-fermés (unités de 1000 à 10 000 t.).
- Projets de bord de mer qui s'inspirent de la pisciculture traditionnelle mais qui peuvent atteindre des volumes gigantesques (projets de 100 000 t. aux USA, 180 000 t. en Corée).
- Grandes fermes aquacoles terrestres en circuit fermé et recyclé (RAS). Si la technologie n'est pas nouvelle dans son principe (elle a été utilisée en éclosion dès les années 80), on assiste depuis quelques années à une déferlante de nouveaux projets avec des tailles de plus en plus importantes (3 000 à 10 000 t.). 256 projets sont recensés dans le monde, la Norvège et les USA étant leaders.

3- Les RAS, aquaculture du futur ?

Olivier **Pioline** a expliqué les intérêts et atouts des RAS. L'accès au littoral et aux rivières étant de plus en plus difficile, il faut envisager le développement dans des projets terrestres. Pour lui, ces projets très technologiques, pourraient devenir l'aquaculture du futur. En recourant aux technologies les plus avancées, ils recherchent l'économie d'eau, l'efficacité de la production dans un milieu totalement contrôlé et une bonne gestion des effluents. Leur implantation étant terrestre, ils permettent de rapprocher la production de la consommation.

Ils nécessitent des investissements importants, une maîtrise totale du processus de production et sont encore confrontés à des problèmes de rentabilité. Ils suscitent néanmoins l'intérêt de nouveaux investisseurs (fonds souverains, grands groupes internationaux) et on peut être confiant dans les progrès de la technologie.

Trois projets de 10 000 T sont en cours d'instruction en France, avec des capitaux extérieurs. La France est-elle prête à accepter les RAS comme l'ont fait les pays nordiques, les Etats-Unis et l'Asie ?

4- La question essentielle de l'acceptabilité

Les résultats des travaux sur l'acceptabilité des RAS, conduits à la demande de FranceAgriMer ont été présentés par Catherine **Mariojols**. Ils apparaissent plutôt rassurants ; Il n'y a pas de rejet à priori de la technologie RAS. Paradoxalement, les acteurs de la filière se montrent plus réservés, sans doute parce qu'ils connaissent la défiance 'du grand public. Les mouvements de contestation actuels le confirment. Les enseignements des travaux conduits sur les controverses autour de l'élevage terrestre et son acceptabilité (programme Casdar ACCEPT 2014-2017) sont tout à fait transposables à la pisciculture. On rappellera que dans cette étude, 25 % des personnes interrogées dans les enquêtes d'opinion ont exprimé une opposition forte et nette à toute « industrialisation » de l'élevage.

Le récent rapport du CGAAER « Perspectives d'avenir des relations élevage et société » (François **Le Gall**, Marie Hélène **Le Hénaff**, mai 2023) souligne une nouvelle fois la nécessité et la difficulté de mieux informer le grand public sur les réalités de l'élevage. Il est indispensable de donner un sens aux mots « intensif » et « industriel ». Ils suscitent la condamnation mais ils n'ont pas de définition et sont laissés à l'appréciation de chacun.

Les auteurs proposent l'organisation d'un débat inclusif avec toutes les parties prenantes pour coconstruire une vision commune à moyen terme d'un élevage durable et accepté.

La question de l'alimentation de ces grands élevages a été posée lors des échanges avec la salle. Les aliments pour salmonidés intègrent des matières premières d'origines végétales pour limiter le recours à la pêche minotière. Cette pratique peut avoir des conséquences sur la qualité organoleptique et la qualité nutritionnelle des poissons produits. Une solution est l'utilisation d'un aliment de finition plus riche en farine et huile de poissons.

5- Comment partir à la reconquête ?

Notre dépendance actuelle n'est pas acceptable. Alors que notre potentiel de développement est réel (façade maritime, qualité de R/D...), force est de constater qu'il est actuellement dans l'impasse.

La France reste, pour des raisons historiques, le pays des petites fermes. Mais le développement passe nécessairement par l'agrandissement d'élevages existants et la création de nouveaux sites de production. Leur acceptabilité sociétale constitue un préalable.

Un compromis peut-il être recherché dans un développement diversifié allant de la pisciculture familiale à des projets de taille moyenne et innovants, prenant en compte la préservation de l'environnement et le bien-être animal (concept difficile à appréhender pour les poissons d'élevage, au-delà de normes sanitaires et de concentration dans les structures) ? Nous avons retenu que les RAS peuvent se concevoir avec des projets de l'ordre de 3 000 t. Une quinzaine de projets de cette taille, maritimes ou terrestres, implantés sur des sites appropriés, s'inscrivant dans un plan d'ensemble (à l'instar de ce qui a été fait pour le développement de l'éolien maritime) avec information du grand public, permettrait de doubler la production actuelle.

C'est un enjeu de sécurité et de souveraineté alimentaire. Nous poursuivrons cette réflexion avec une séance prévue en 2024 sur les grands troupeaux laitiers.